

Elvio Fisler

Nécessité de former des personnes-ressources en technologie d'aide

Résumé

Cet article présente les offres, les manques et les besoins en matière de technologie d'aide et d'accessibilité en Suisse romande. Il souligne la nécessité et l'importance de développer la formation dans ce domaine et propose quelques pistes dans ce sens, par exemple la formation et la mise en fonction de personnes-ressources en technologie d'aide à même de transmettre ces savoirs spécialisés sur le terrain.

Zusammenfassung

Dieser Artikel stellt die Angebote, Lücken und Bedürfnisse in den Bereichen Hilfstechnologien und Barrierefreiheit in der Westschweiz vor. Er zeigt die Notwendigkeit und Wichtigkeit auf, die Weiterbildung in diesem Bereich zu fördern, und formuliert entsprechende Vorschläge: zum Beispiel die Einsetzung von speziell geschulten Personen, die ihr Wissen über Hilfstechnologien direkt vor Ort vermitteln können.

Introduction

Rattachée au Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation du canton de Vaud (SESAF), la cellule de coordination en informatique pédagogique spécialisée (cellCIPS) propose un modèle d'intégration des aides technologiques en classe, notamment en encourageant la collaboration entre l'enseignant titulaire et l'équipe pluridisciplinaire dans la mise en place d'un projet adapté intégrant les outils MITIC¹. Cette cellule est sollicitée de plus en plus fréquemment, afin de répondre aux besoins des écoles en matière d'aide à la différenciation, de compensation des désavantages, d'aménagements ou d'adaptations des apprentissages au moyen de la technologie d'aide².

Les demandes adressées à notre centre de compétence sont de plus en plus complexes et proviennent parfois de milieux extérieurs à l'école ou hors du canton de Vaud. Par exemple une personne impliquée dans le collectif GRe10³ nous demande un logiciel spécialisé pour tous les élèves dyslexiques du canton de Vaud, alors que notre mandat ne s'adresse qu'aux élèves bénéficiant de mesures renforcées, mesures auxquelles, dans la majorité des cas, les élèves dyslexiques n'ont pas droit. Nous avons également reçu un courriel de la part d'une ergothérapeute du canton du Valais nous demandant à qui elle doit s'adresser pour mettre en place rapidement une TA adéquate, alors qu'un papa habitant le canton du Jura, nous a demandé, inquiet, quelle procédure entreprendre pour que son fils puisse bénéficier d'outils adaptés. Certaines structures pour adultes viennent s'adresser également à notre cellule pour se renseigner sur les ta-

¹ Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication.

² La technologie d'aide (TA) regroupe tous les outils, notamment informatiques, et les processus permettant à la personne à besoins spécifiques d'améliorer ou de maintenir son niveau ou sa performance.

³ www.gre10.ch

blettes utilisées en TA, peu connues à ce jour chez eux.

Notre connaissance du réseau romand nous permet de donner quelques réponses, même si elles sont incomplètes parce qu'insuffisamment ancrées dans le système de l'enseignement spécialisé cantonal concerné.

Nous constatons donc que les manques de compétences dans les domaines de la TA sont importants et lorsque les personnes-ressources formées spécifiquement à la TA ne sont pas disponibles, que ce soit dans les écoles ordinaires ou dans les institutions privées, le potentiel offert par les outils d'aide n'est souvent pas pleinement exploité.

C'est pourquoi, dans un souci d'égalité des chances et compte tenu de notre devoir de respect de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, nous pensons qu'il est nécessaire d'élaborer un concept romand « TA et accessibilité » incluant les trois domaines que sont la formation des acteurs réalisant la mise en place de la TA, l'information aux établissements et aux professionnels et la mise en réseau des ressources disponibles au niveau romand.

Cet article présente de façon sommaire les ressources à disposition, mais aussi les manques et les besoins en matière de TA et d'accessibilité en Suisse romande. Il souligne ensuite la nécessité et l'importance de développer les compétences dans ce domaine et propose quelques pistes dans ce sens, par exemple la formation et la mise en fonction de personnes-ressources Médias, Images et Technologies (PResMITIC⁴).

Un cadre légal favorable

La reconnaissance officielle du soutien aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (BEP) a beaucoup progressé ces dernières années. Il existe un cadre légal qui encourage la mise à disposition de ressources dans le domaine de la TA et de l'accessibilité.

D'une manière générale, l'élimination des obstacles à la pleine et entière participation des personnes handicapées à la vie en société est devenue une obligation. Depuis 2004, le Bureau Fédéral de l'Égalité pour les personnes Handicapées (BFEH) contribue à réaliser cet objectif et s'engage activement en faveur d'une politique visant à éliminer les inégalités. Le « Plan d'action E-Accessibility 2015-2017 » (DFI, 2015) vise à encore mieux respecter ces exigences légales.

Il est nécessaire d'élaborer un concept romand « TA et accessibilité » incluant les trois domaines que sont la formation, l'information et la mise en réseau.

En ce qui concerne le domaine scolaire, l'école romande s'est dotée d'une vision et d'une pratique unifiées. « Le plan d'études romand (PER) détermine un projet global de formation de l'élève. Il décrit ce que les élèves doivent apprendre durant leur scolarité obligatoire et les niveaux à atteindre à la fin de chaque cycle. »⁵ L'esprit du plan d'études comme des lois cantonales (p.ex. l'art. 98 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) dans le canton de Vaud) est de demander aux enseignants de prendre en

⁴ www.pressmitic.ch

⁵ www.ciip.ch/per

compte les besoins éducatifs particuliers des apprenants et de favoriser une attitude d'ouverture à la diversité.

Les moyens d'enseignement et d'apprentissage accessibles sont aujourd'hui la norme, c'est pourquoi la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a confié à une nouvelle commission, la Commission romande des ressources numériques didactiques (CORES), le soin d'« assurer d'une sélection rigoureuse et multiple des ressources numériques complémentaires aux moyens d'enseignement disciplinaires et utiles à la réalisation de la formation générale, ainsi que de leur mise à disposition sur la plateforme électronique PER/MER⁶ destinée aux enseignants ». Elle fixe par ailleurs dans son « Programme d'activité 2016-2019 » l'adaptation des accès au PER et aux MER de la scolarité obligatoire pour les élèves BEP comme étant un objectif prioritaire (CIIP, 2015, p. 3).

La TA bouscule, parfois dérange et nécessite une réorganisation des pratiques professionnelles.

De surcroît, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), dans son « Programme de travail 2015-2019 », attribue au Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) un rôle de centre de compétence au service des cantons, notamment afin de traiter de manière continue les thèmes d'actualité de la pédagogie spécialisée et de contribuer à leur clarification (CDIP, 2016, p. 11). Dans cette optique le CSPS présente depuis peu

des ressources MITIC et TA sur son site Internet⁷.

Ce cadre légal favorable au domaine de la TA n'est pourtant pas toujours soutenu comme il le faudrait et se trouve confronté à quelques résistances.

La résistance face aux technologies d'aide

La démocratisation des outils d'aide pour les élèves BEP est un fait, notamment parce qu'ils s'intègrent naturellement dans les MITIC du PER et qu'ils se sont popularisés aussi bien à l'école que dans nos foyers. Les supports mobiles comme les smartphones ou les tablettes apportent une simplicité d'accès à un coût abordable tant pour le matériel et les logiciels, même très spécialisés, que pour les formations liées à l'utilisation de l'aide.

Toutefois cette large diffusion des outils de la TA et une meilleure accessibilité ne signifient pas encore une adhésion pleine et entière de l'ensemble des intervenants auprès d'élèves BEP. Comme le mentionnent Bergeron, Rousseau et St-Vincent (2012), la TA bouscule, parfois dérange et nécessite une réorganisation des pratiques professionnelles. Notons en outre que des champs de tension entre la nécessité de mieux utiliser ces outils et les réalités du terrain apparaissent: donner de l'autonomie et ... prévenir les risques liés; permettre des accès étendus aux savoirs et ... empêcher des abus d'utilisation via des sites prohibés; vivre une facilité d'emploi avérée et ... subir au quotidien une surcharge de travail sans compensation d'effectifs.

Ces champs de tension qui alimentent les résistances à l'utilisation des TA doivent être analysés et dépassés.

⁶ Plan d'études romand/Moyens d'enseignement romands

⁷ www.csp.ch/themes/tic

La formation de personnes-ressources MITIC

Il est indispensable de ne pas s'arrêter à ces champs de tension, de déterminer pourquoi il y a une résistance et d'impliquer et former des personnes-ressources, reconnues et sensibilisées aux problématiques des élèves BEP. Une formation spécialisée⁸ de personne ressource MITIC (PResMITIC), comme celle donnée dans le canton de Vaud en 2010 et 2012 peut offrir un soutien adéquat.

Notre expérience de terrain nous montre qu'une personne-ressource est indispensable dans ce processus complexe et spécialisé. Une formation intercantonale de formateurs de personnes-ressources PResMITIC, avec un focus fort sur la TA et l'accessibilité, est une condition *sine qua non* si nous voulons donner un second souffle aux ressources qui existent parfois dans les cantons. À notre avis, une formation dispensée par un centre de compétences regroupant les cantons romands et lié à la CIIP, serait une garantie de cohérence et d'efficacité.

Comme l'affirme Domenjoz (2017), des centres spécialisés doivent prendre en charge la formation de base dans le domaine des compétences médiatiques et numériques. À l'instar de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (Ins Hea) en France⁹, nous pensons qu'un recueil des possibilités de formation continue en TA et accessibilité devrait voir le jour en Suisse romande et faciliter ainsi l'accès à ces compétences.

Le travail en réseau pluridisciplinaire

La tâche principale de la PResMITIC est d'aider les enseignants à intégrer les MITIC dans leur pratique. C'est pourquoi le rôle de la personne-ressource est central dans le processus de mise en place d'une TA. Il faut que ce spécialiste puisse bénéficier d'une décharge (compensation horaire) et d'une reconnaissance par sa hiérarchie et ses pairs. Il est important que ces enseignants puissent également profiter de formations continues favorisant le réseautage et l'analyse de pratiques.

Il est indispensable de former des personnes-ressources, reconnues et sensibilisées aux problématiques des élèves BEP.

« Être au plus près des possibilités de l'élève et du milieu [et] mener nos actions en équipe pluridisciplinaire » (Fisler, 2014, p. 35) est très important. C'est lors de la première rencontre des membres du réseau pluridisciplinaire que les décisions majeures et consensuelles à propos d'une mise en place d'aide technologique se prendront, en respectant les rôles et les possibilités de chacun. Chaque acteur aura, dans son domaine de compétences, des avis à donner sur la pertinence des choix et propositions technologiques, des accompagnements qu'il s'agira d'offrir ou sur les compétences et ressources de chacun. Cette première rencontre devrait donner droit, si nécessaire, à un soutien MITIC spécialisé externe pour encadrer la mise en place d'une TA, puis pour suivre l'équipe et faire les bilans. Ainsi, pour le canton de Vaud, « lors du premier réseau pluridisciplinaire, la cellCIPS pourra être amenée à proposer aux collè-

⁸ CAS Personne ressource médias, images et technologies (PResMITIC). Cf. www.pressmitic.ch

⁹ www.inshea.fr/sites/default/files/PFC2016-2017.pdf

gues enseignants plusieurs interventions ciblées et directement adaptées aux besoins de l'élève » (Fisler, 2014, p. 34). Concrètement, le réseau pourra privilégier et décider une solution technique adaptée aux besoins, au contexte (ressources disponibles, besoins en formation) et à l'évolution de la scolarité (passage du primaire au secondaire par exemple). Le titulaire de classe (spécialisé ou en école ordinaire) portera la situation, aidé en cela par le réseau de soutien pédagogique spécialisé local (responsable pédagogique, doyen spécialisé, enseignant itinérant renfort, thérapeutes). Le garant de la cohérence technique et pédagogique (adaptée à la structure de l'école) sera la PResMITIC. Elle devrait pouvoir, en tout temps, bénéficier des supports de l'antenne ressources spécialisées de son canton et des relais vers d'autres acteurs : cabinets d'ergothérapie, bureau AI, centres de formation, associations, centres TIC cantonaux.

Les ressources MITIC en place

Un certain nombre de ressources sont déjà mises en place par les cantons, les instituts de formation et les associations. Elles sont des ressources sérieuses pour les PResMITIC qui pourraient les exploiter à bon escient.

Les mesures cantonales

Chaque canton a mis sur pied des unités traitant plus particulièrement de l'informatique pédagogique. Leur approche est double : d'une part la possibilité pour les établissements d'accéder aux ressources techniques et aux structures (centre de prêt ou de test, mise à disposition des réseaux Internet dans les écoles) et d'autre part la mise à disposition de mesures de soutien afin que ces outils puissent réellement bénéficier aux élèves et enseignants.

Le « Friportail » du canton de Fribourg nous informe sur les « mesures d'aide informatisées pour les élèves BEP »¹⁰. Les entrées font référence aux différents besoins et déficiences afin d'orienter le lecteur vers des solutions connues et pratiquées dans le canton. Chaque problématique est ensuite décrite sous l'angle des besoins reliés à des outils et des pratiques.

Dans le canton de Vaud, la cellCIPS a entre autres pour mandat de proposer des soutiens et des espaces d'échange, de sensibilisation, notamment par le biais de moments tels que « La cellCIPS vous invite »¹¹. Ces moments, qui sont ouverts à un public plus large que celui des collègues enseignants spécialisés vaudois, réunissent régulièrement aussi des ergothérapeutes, des logopédistes, des parents ou des membres de services techniques de l'informatique pédagogique.

Dans l'arc jurassien, la Fondation CERAS à la Chaux-de-Fonds a créé API (Aides pédagogiques par l'informatique)¹² qui propose de mieux identifier les besoins et de trouver une aide technique appropriée.

Le canton de Genève propose également un soutien, des formations et une coordination MITIC par l'intermédiaire de l'Office médico-pédagogique (OMP).

Offres des instituts de formation

Les formations continues, accessibles notamment à l'Institut de pédagogie curative (IPC) de Fribourg, l'OMP de Genève, la HEP-Vaud, la HEP-Valais, la HETS-FR et BEJUNE, proposent des cours dédiés aux besoins spécifiques. À charge, ensuite, aux différentes cellules informatiques préci-

¹⁰ www.friportail.ch/bep

¹¹ www.cellcips.ch/category/cellcips-vous-invite

¹² <http://blogs.rpn.ch/api>

tées, de permettre et favoriser l'utilisation des TA en accompagnant les professionnels et en coordonnant les sensibilisations, les soutiens et les formations. Il est également possible que ces personnes MITIC spécialisées soient sollicitées par les hautes écoles et universités afin d'intégrer, dans leurs cursus particuliers (CAS, DAS, MAES), des modules MITIC. Ainsi, la HEP-Vaud, dans son « CAS Pédagogie spécialisée: option Déficience intellectuelle », mais aussi dans sa formation au Master, prévoit des cours ou modules sur la technologie d'aide. La HEP-Valais et BEJUNE proposent toutes deux, dans leur MAES, une formation orientée informatique soutenue par des membres de l'Association Alternatic.ch.

Les offres des associations, partenaires et centres de compétences

Alternatic.ch, une association se décrivant comme une « équipe romande au top des TIC pour les besoins particuliers », offre un corpus de ressources ciblées, en freeware mais aussi liées à des systèmes d'exploitation particuliers. Différentes collaborations ont pu mener à des actions concrètes dans le terrain, soutenues par les cantons ou les associations ainsi qu'à des cycles de conférences romands.

Un acteur historique, la Fondation suisse des téléthèses¹³ présente des catalogues de cours destinés à des domaines très pointus de TA.

Le Groupe Romand pour enfants « dys » (GRe10) ou l'association Dyslexie suisse-romande disposent de toute une gamme d'offres de soutien, en format « tra-

ditionnel » comme en technologie d'aide. L'AVMES¹⁴ et l'AVMD, associations vaudaises des maîtres et maîtresses de l'enseignement spécialisé et de classe de développement, offriront à leurs membres, cet automne, une journée pédagogique dont le thème sera l'informatique pédagogique spécialisée.

Conclusion

Quelques ressources de valeur sont d'ores et déjà disponibles, elles sont structurées selon des logiques diverses et parfois opposées. La rubrique « Technologies de l'information et de la communication (TIC) » du site du CSPS pourra profiter des actuelles et futures synergies voulues par la CIIP et la Conférence latine de pédagogie spécialisée (CLPS)¹⁵. Les offres de cette rubrique donneront aux professionnels l'opportunité de trouver, par mots clés et domaines, des ressources, des liens et des cours destinés à monter en compétence dans le domaine de la TA. Les centres de compétences doivent pouvoir se coordonner et proposer leurs offres de manière concertée, en privilégiant si possible les solutions ouvertes et gratuites. Tous les acteurs de la pédagogie spécialisée, soutenus par les instances politiques, doivent permettre à des personnes-ressources MITIC spécialisées de se former. Ces spécialistes, reconnus et disponibles pour ces mandats, sont les indispensables relais de la mise en place réussie d'une TA. La dernière formation MITIC spécialisée¹⁶ a plus de 10 ans déjà et une nouvelle volée doit pouvoir être mise sur pied.

¹³ www.FST.ch

¹⁴ avmes.spv-vd.ch

¹⁵ www.ciip.ch/la_ciip/organisation/conferences/clps

¹⁶ www.alternatic.ch/p3sr

Références

- Bergeron, L., Rousseau, N., & St-Vincent, L.-A. (2012). Défis et enjeux liés à l'utilisation des technologies d'aide en contexte scolaire. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 4, 31-39.
- BFEH (2015). *Aktionsplan E-Accessibility 2015–2015* [PDF]. Récupéré de www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/41220.pdf
- CDIP (2016). *Programme de travail 2015-2019* [PDF]. Récupéré de www.edudoc.ch/static/web/edk/tgpro_f.pdf
- CIIP (2015). *Programme d'activité 2016-2019* [PDF]. Récupéré de www.ciip.ch/documents/showFile.asp?ID=7686
- DFI (2015). *Aktionsplan E-Accessibility 2015–2017* [PDF]. Récupéré de www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/41220.pdf
- Domenjoz, J.-C. (2017). La littératie médiatique et numérique, enjeu majeur pour notre société. Récupéré de <http://educationauxmedias.ch/la-litteratie-mediatique-et-numerique-enjeu-majeur-pour-notre-societe>
- Fisler, E., & Schneider, C. (2014). Modèle pratique de soutien à l'intégration des aides technologiques dans la classe. In N. Rousseau & V. Angelucci (Eds.), *Les aides technologiques à l'apprentissage pour soutenir l'inclusion scolaire*. (pp. 91-110). Québec: PUQ.
- Fisler, E. (2014). La technologie d'aide pour les élèves bénéficiant de mesures renforcées: un plus certain, mais à certaines conditions. *Revue PRISMES HEP Vaud*, 20, p.35.
- Pieri, M., Fisler, E., & Lefebvre, S. (2014). Les technologies mobiles en soutien aux pratiques inclusives. In N. Rousseau & V. Angelucci (Eds.), *Les aides technologiques à l'apprentissage pour soutenir l'inclusion scolaire*. (pp. 73-90). Québec: PUQ.

Elvio Fisler

*Responsable de la cellule de Coordination
en informatique pédagogique spécialisée
(cellCIPS)*

*SESAP – Service de l'enseignement
spécialisé et d'appui à la formation
Rue Cité-Devant 11, 1014 Lausanne
elvio.fisler@vd.educanet2.ch*

